

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires - Option A

Mention : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

Infos pratiques

- > Composante : Direction Formation Continue & Alternance
- > Ouvert en alternance : Non
- > Lieu d'enseignement : Nanterre
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Lien(s) vers des sites du diplôme : Site du DAEU : <https://formation-continue.parisnanterre.fr/diplome-d-acces-aux-etudes-universitaires-daeu--783134.kjsp?RH=1499670668775&RF=1499672293409>
- > Durée moyenne de la formation :
Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires - Option A : 240 h

Présentation

Présentation

Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU) est une véritable seconde chance pour tous ceux qui ont quitté le système scolaire avant l'obtention du baccalauréat; c'est une possibilité de renouer avec les études dans un contexte très favorable – pédagogie adaptée, enseignants volontaires et motivés – pour accéder à un niveau supérieur de qualification. La préparation s'efforce de répondre aux contraintes de chacun : en cours du soir, en journée.

Ce diplôme confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès au baccalauréat. Il permet notamment de poursuivre des études supérieures, ou de passer des concours exigeant le diplôme du baccalauréat. Ce diplôme est un diplôme national de niveau 4 de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Attention, si votre unique projet d'études supérieures est une Licence de droit, renseignez-vous sur le diplôme de

la Capacité en droit <https://capacitedroit.parisnanterre.fr/> avant de remplir un dossier pour le DAEU.

Le DAEU est réservé aux candidats relevant de la formation professionnelle.

Objectifs

Le DAEU permet la poursuite d'études dans les établissements d'enseignement supérieur et donne accès aux formations, concours et emplois pour lesquels le baccalauréat est requis. Il constitue une attestation de niveau pour l'accès à l'emploi et permet le reclassement dans les grilles salariales.

A l'issue de la formation, le stagiaire aura développé des connaissances et des compétences de niveau baccalauréat. La formation a pour objectif de permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances et les modes de raisonnement indispensables pour toute formation supérieure.

Savoir-faire et compétences

- Communiquer de façon claire et non-ambiguë en français
- Se servir aisément des différents registres d'expression de la langue française
- Développer une argumentation avec un esprit critique permettant de répondre à une demande ou apporter des conseils appropriés au regard d'un sujet concernant l'activité de la structure
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation

[Ces compétences sont présentées dans la fiche RNCP \(Répertoire National des Certifications Professionnelles\) du DAEU.](#)

Les + de la formation

L'aide régionale pour le DAEU



[Le Conseil Régional d'Île-de-France](#) soutient très activement le dispositif de formation au D.A.E.U et propose une aide individuelle. Pensez à la demander, elle est attribuée à titre individuel par la Région, sous conditions :

- d'être admis(e) en formation DAEU
- d'être retenu(e) par la commission d'attribution du Conseil Régional.



En tant que stagiaires de l'université vous avez accès à tous ses services.

La bibliothèque universitaire, ouverte du lundi au samedi, dispose de nombreux ouvrages en accès libre, et, sur demande, des espaces de travail sont accessibles. Vous pouvez également vous rendre à la bibliothèque de l'UFR Philia. Ces bâtiments encadrent le Restaurant universitaire. Différentes activités sportives vous sont proposées par le SUAPS à des tarifs modiques.

Vous pouvez également découvrir la culture chinoise, assister à des spectacles, des projections...

Le service de médecine préventive (médecine générale, gynécologie, psychologie, tabacologie) vous permet de rencontrer gratuitement, sur rendez-vous, un médecin. Les assistant.e.s social.e.s du service social du Crous sont également à votre disposition sur rendez-vous.

Témoignage(s)

Les lauréats de la promotion 2018-2019 ont reçu leur diplôme lors d'une cérémonie organisée en leur honneur le 4 octobre

2019 au Bâtiment de la Formation Continue.

Les lauréats ont été accueillis par Cornélius Crowley, professeur des universités et président du jury ; Nathalie Chèze, enseignante-chercheuse et vice-présidente Formation initiale et innovation pédagogique ; Bernard Quinio, directeur du service de la formation continue ; Éléonore Mavraki, directrice du DAEU ; Arzou Vasram, chargé de la formation, ainsi que plusieurs de leurs enseignants.

Les diplômés ont rendu hommage à leurs enseignants et à cette formation qui leur a offert des perspectives d'avenir, en remplissant le livre d'or du DAEU de témoignages pleins d'émotions et d'espoir.

Parmi les quelques témoignages : *"J'ai cru que jamais je n'y arriverai mais voilà j'ai le bac en poche et avec mention assez bien...je suis tellement heureux"* ; *"Merci de m'avoir aidé à réaliser un rêve..."* ; *"Merci à Arzou qui nous a soutenu tout au long de l'année. Merci aussi aux enseignants qui ont la passion de leur métier, c'est extrêmement motivant. Le DAEU m'a redonné confiance."*

Le Service de la Formation Continue félicite les diplômés de la promotion 2018-2019 !

[Voir tous les témoignages pour le DAEU](#)

Organisation

La formation au DAEU est répartie sur 24 semaines de cours dont 2 semaines de devoirs sur table. Chaque semaine de cours, la préparation au DAEU comprend 4 cours de 2h30 chacun, soit 10h par semaine (total de la formation : 240h).

Le cours de biologie se déroule de façon synchrone: vous retrouvez chaque semaine votre enseignant en direct par le biais d'une application, quelques cours seulement se déroulant à l'université, l'organisation sur l'année est donc la même que pour le présentiel, 2h30 par semaine.

Ces semaines s'étalent entre la 2^e semaine d'octobre et la dernière semaine de mai.

Il n'y a pas de cours pendant les vacances universitaires.

Un calendrier de la formation est remis au stagiaire dans le livret d'accueil.

Chaque cours représente annuellement 60 heures d'enseignement, soit 240 heures au total auxquelles s'ajoutent le tutorat en présentiel et éventuellement le tutorat interactif.

Les cours se déroulent d'octobre à mai.

Le DAEU, comme toute reprise d'études, demande un investissement personnel important.

Contrôle des connaissances

Chaque cours représente annuellement 60 heures d'enseignement, soit 240 heures au total auxquelles s'ajoutent le tutorat en présentiel et éventuellement le tutorat interactif.

Ce diplôme peut être présenté sous forme d'un examen final ou sous forme de modules capitalisables.

Pour être déclaré admis, le candidat doit :

- dans le cas de l'examen final, obtenir une note moyenne au moins égale à dix sur vingt à l'ensemble des épreuves;
- dans le cas des modules capitalisables, obtenir une note au moins égale à 10 sur 20 à chacune des épreuves.

Les quatre modules peuvent être présentés lors d'une même session.

Les épreuves sanctionnant l'année de formation peuvent comporter en tout ou partie un contrôle continu, pris en compte pour l'obtention du diplôme..

Attention le délai entre la première inscription au diplôme et l'obtention de celui-ci ne peut excéder 4 années. Vous disposez donc au maximum de 4 inscriptions universitaires pour valider le DAEU. Au-delà, une demande de dérogation auprès du Président de l'Université est obligatoire. La dérogation reste une procédure exceptionnelle qui exige une demande circonstanciée avec une justification argumentée.

Admission

Conditions d'admission

L'inscription est strictement réservée aux non bacheliers.

1- Sont admis à suivre la formation et à passer les épreuves, les candidats ayant interrompu leurs études initiales depuis au moins deux ans et satisfaisant à l'une des conditions suivantes :

a) avoir 20 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme et justifier à cette même date de deux années d'activités professionnelles à temps plein ou

à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.

b) avoir 24 ans au moins au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme.

Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle et pour la durée correspondante :

- toute période consacrée à l'éducation d'un enfant,
- l'exercice d'une activité sportive de haut niveau (loi n°84-610 du 16 juillet 1984),
- le Service national,
- l'inscription au Pôle Emploi,
- la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification (missions locales).

2- Sont admis également à se présenter à ce diplôme les ressortissants étrangers, satisfaisant aux conditions définies en 1 et titulaires d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre de l'année de délivrance du diplôme.

Le niveau C1 en français, écrit et oral, est obligatoire. Un test sera éventuellement passé lors de l'entretien afin de s'assurer du niveau des candidats.

3- Les titulaires du Certificat de Capacité en Droit peuvent obtenir la dispense du baccalauréat en vue de la poursuite d'études autres que juridiques, mentionnées pour le DAEU A, à condition de subir avec succès l'épreuve de Français et de langue vivante prévues pour ce diplôme. Une session spéciale en mai est prévue pour ces candidats.

Les candidats qui n'ont pas suivi d'études secondaire en France ou dans le système français à l'étranger, devront passer un test écrit avant toute inscription.

Un entretien avec un membre du jury du DAEU est en revanche obligatoire pour tous les candidats. Il mesure la motivation et évalue la pertinence de l'inscription en fonction du projet ultérieur au DAEU du candidat.

Modalités de candidature

Il y a 2 périodes de candidatures.

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Après avoir rempli le dossier sur [eCandidat](#), si vous remplissez les conditions administratives vous serez convoqué à un entretien pédagogique obligatoire (à distance) qui déterminera si vous pouvez être inscrit.

Les cours en présentiel commencent le 7 octobre.

Le lien pour candidater est <https://ecandidat.parisnanterre.fr/#%21accueilView>

- Première période : ouverture le 6 février, fin le 6 juin
- Deuxième période : ouverture le 28 août, fin le 25 septembre

Et après

Poursuite d'études

Après l'obtention du DAEU vous pouvez poursuivre des études supérieures, à condition de vous être inscrit dès janvier sur la plateforme Parcoursup. Différentes filières sont possibles: licence, BTS, IFSI...

Contact(s)

> Nathalie Cheze

Responsable pédagogique
cheze@parisnanterre.fr

Autres contacts

Arzou VASRAM

Chargé de formation

Tél. : 01 40 97 78 63

avasram@parisnanterre.fr

Programme

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires - Option A

Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires - Option A

Nature	CM	TD	TP	EAD	Crédits
--------	----	----	----	-----	---------

UE Français

UE					
----	--	--	--	--	--

1 élément(s) au choix parmi 1 :
Français

EC		60			
----	--	----	--	--	--

UE Langue vivante 1

UE					
----	--	--	--	--	--

1 élément(s) au choix parmi 2 :
Espagnol
Anglais

EC		60			
EC		60			

UE Option 1

UE					
----	--	--	--	--	--

1 élément(s) au choix parmi 7 :
Histoire
Géographie
Mathématiques
Biologie
Littérature
Anglais
Espagnol

EC		60			
EC		60			
EC		60			
EC		60			
EC		60			
EC		60			
EC		60			

UE Option 2

UE					
----	--	--	--	--	--

1 élément(s) au choix parmi 7 :
Histoire
Mathématiques
Littérature
Biologie
Anglais
Géographie
Espagnol

EC		60			
EC		60			
EC		60			
EC		60			
EC		60			
EC		60			
EC		60			